



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 2 JUILLET 2020**  
**à 18 heures 30 à la salle des fêtes, 2 rue Décatoire.**

- 0) Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 11 juin 2020 ;
- 1) Vote du Budget Primitif 2020 ;
- 2) Subventions aux associations 2020 ;
- 3) Vote du Budget formation des élus et renouvellement de la convention d'adhésion avec la F.E.C.I. année 2020-2021 ;
- 4) Indemnité au Trésorier ;
- 5) Taux Taxe d'aménagement et exonération sur les Abris de Jardins ;
- 6) Instauration d'une taxe forfaitaire sur les cessions à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles ;
- 7) Tarification des Columbariums, Cavurnes, Concessions et Frais Divers ;
- 8) Demande de subvention – Amendes de Police « Travaux de sécurisation des abords de l'école France Pasteur » ;
- 9) Accès à la restauration scolaire pour le personnel communal ;
- 10) Création de postes dans le cadre du dispositif CUI – CAE – PEC ;
- 11) Fixation des tarifs de l'accueil de loisirs le mercredi et le service de garderie ;
- 12) Nouvelle application et modification des règlements intérieurs de la cantine scolaire, l'accueil périscolaire et les centres de loisirs ;
- 13) Désaffectation et déclassement du domaine public communal ;
- 14) Convention de mise à disposition de services par la communauté d'agglomération Lens-Liévin pour la dématérialisation et la normalisation des documents d'urbanisme ;



Hôtel de ville  
42 Rue Alfred Lefebvre | 62670 Mazingarbe  
Tél : 03 21 72 78 00 | Fax : 03 21 72 78 17

[contact@ville-mazingarbe.fr](mailto:contact@ville-mazingarbe.fr) | [www.ville-mazingarbe.fr](http://www.ville-mazingarbe.fr)





- 15) Installation Classées – SAS MC Cain à Harnes ;
- 16) Elections des délégués au S.I.V.O.M. de la Gohelle ;
- 17) Commission Communale d'Accessibilité ;
- 18) Désignation du Représentant de la Fédération Départementale de l'Energie du Pas-de-Calais ;
- 19) Désignation du représentant Euralens ;
- 20) Désignation des représentants Commission Suivi de Site ;
- 21) Désignation du représentant Défense ;
- 22) Désignation du délégué de Groupement d'Associations d'Actions Sociales Artois-Gohelle ;
- 23) Désignation des représentants Relais Assistants Maternelles de Aix-Noulette ;
- 24) Désignation du représentant au Comité National d'Actions Sociales ;
- 25) Questions diverses ;

A Mazingarbe le vingt six juin deux mille vingt.

Le Maire

Laurent POISSANT,



Hôtel de ville  
42 Rue Alfred Lefebvre | 62670 Mazingarbe  
Tél : 03 21 72 78 00 | Fax : 03 21 72 78 17

[contact@ville-mazingarbe.fr](mailto:contact@ville-mazingarbe.fr) | [www.ville-mazingarbe.fr](http://www.ville-mazingarbe.fr)

